



CONTRE LA LOI TRAVAIL: AMPLIFIONS LA MOBILISATION LE 24 MARS !

Après la journée du 9 mars, **la mobilisation du jeudi 17 mars à l'appel des organisations de jeunesse a été un succès.** A Nîmes, à l'appel conjoint des syndicats SUD/Solidaires, CGT, CNT, FSU, UNEF, **300 personnes étaient rassemblées devant la préfecture du Gard à Nîmes pour exiger le retrait du projet de "Loi Travail" du gouvernement.** Le rassemblement au-delà du nombre était dynamique et les slogans scandés par les lycéens ne demandaient qu'une chose : le retrait sans condition de la Loi Travail.

Les lycéen-ne-s et les étudiant-e-s étaient bien représenté-e-s lors de cette journée d'action et l'on peut s'en féliciter. Nous soutenons la mobilisation de **la jeunesse qui rejette la précarité à vie à laquelle le gouvernement et le MEDEF veulent la condamner.** Les organisations étudiant-e-s et lycéen-ne-s reçues par le premier ministre persistent dans leur rejet de ce projet de loi inique, et elles ont raison! En effet, **ce projet de loi est tellement néfaste pour les droits des salarié-e-s du public et du privé, qu'il n'est ni amendable, ni négociable!**

La tentative du gouvernement de désamorcer les mécontentements a échoué, les organisations réformistes qui négocient le recul social n'ont pas convaincu. La colère monte. Le gouvernement essaye de mettre les fonctionnaires de son côté avec une augmentation de salaires de 1,2 %: autant dire qu'il nous méprise ouvertement ! **La perte de pouvoir d'achat depuis 2010 chez les fonctionnaires est de plus de 6 %. Cette fausse augmentation, mesure électoraliste s'il en est, est ridicule, pour un salaire de 1500€ cela représente une augmentation de 17,6€.**

Au nom de l'austérité, ce sont les salarié-e-s qui payent le plus lourd tribut. La communication du gouvernement veut faire croire que la casse du Code du Travail et la dérégulation du Travail résoudra les problèmes économiques. Or, les avantages donnés au patronats n'ont rien apporté en terme de création d'emploi, alors que **l'on a donné 50 milliards dans le cadre du pacte de responsabilité ; chaque année, c'est 60 à 80 milliards d'euros qui s'évaporent avec la fraude fiscale. Les capitalistes nous coûtent chers pas les salariés.**

Le gouvernement a lancé la répression contre le mouvement social qui s'exprime en particulier au sein de la jeunesse scolarisée, au cours des dernières manifestations pacifiques, nous avons pu assister à des provocations et des violences policières. Cela va de pair avec le régime d'exception instauré par l'état d'urgence. Défendre nos droits ne fait pas de nous des criminels !

Après le succès des deux dernières journées, nous devons amplifier la mobilisation et faire céder le gouvernement : le 24 mars le projet de Loi Travail sera présenté en conseil des ministres, nous appelons les salarié-e-s à se mettre en grève et à se joindre aux rassemblements et manifestations organisés. Cette journée du 24 sera l'avant dernière étape avant la grande journée de grève générale interprofessionnelle du jeudi 31 mars.

Les attaques contre les droits des travailleurs sont générales, nous devons les combattre tous ensemble, salariés du public comme du privé : nous sommes tous concernés !

Solidaires revendique :

- le retrait de la Loi Travail, ni amendable ni négociable
- la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaire
- une augmentation générale des salaires de 400€ net par mois
- un SMIC à 1700€ net
- l'arrêt des poursuites contre les syndicalistes et les acteurs du mouvement social et la levée de l'état d'urgence.

Seule la lutte paye !

**Rassemblement Jeudi 24 mars
à partir de 12 heures devant la préfecture du Gard, à Nîmes**

Contact presse :

Jérémie Berthuin (06 64 97 58 05)